

ponsable : chaque cartouche d'encre usagée est une source de pollution pour l'environnement. Arsenic, nitrate d'argent, cyanure : toutes ces substances sont toxiques. Les éléments tels que le plastique, le fer et l'aluminium sont beaucoup plus faciles à réutiliser qu'à éliminer. Par ailleurs, nous offrons une solution aux collectivités et aux entreprises pour gérer leurs déchets industriels et être en conformité avec la loi. En effet, il est interdit de jeter une cartouche d'encre usagée à la décharge. Depuis le 1er juillet 2002, la loi n'autorise plus la mise en décharge des déchets bruts qui n'ont pas subi de traitements préalables ».

Kamal Tamalt a aussi ouvert des magasins sous l'enseigne Shop'Ink à Metz, Thionville et Nancy. Une quatrième boutique devrait voir le jour à Marseille, d'ici à 2005. Ces commerces proposent des produits recyclés compatibles, du papier recyclé et des imprimantes qui peuvent être utilisées avec des consommables recyclés. Autre projet : le lancement, lors de la Foire de Marseille, d'un encrier-seringue permettant aux particuliers de remplir eux-mêmes leurs cartouches. « Les kits de recharge existants ne sont pas d'un usage aussi simple. Normalement, il faut piquer dans un encrier puis repiquer dans la cartouche pour pouvoir recharger cette dernière, explique Patrick Donati. Notre encrier qui sert aussi de seringue permet de remplir dix fois une cartouche ». Ce kit sera disponible sous la marque Handsome, pour un prix compris entre 20 et 25 euros.

Les deux partenaires espèrent élargir leur action à la sphère des particuliers, dans un avenir plus ou moins proche. « Les cartouches utilisées par les particuliers sont très difficiles à récupérer. Il faudrait placer des bornes dans les commerces de proximité. Pour l'instant, nous sommes concentrés sur les entreprises, mais dès que nous en aurons les moyens, nous mènerons une prospection auprès des commerces », avance Patrick Donati avec enthousiasme. Faites passer le message.

V.B.

Agrosemens

sème ses valeurs à tout vent

AGROSEMENS EST UNE SOCIÉTÉ SEMENCIÈRE À VOCATION AGRONOMIQUE, SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DES SEMENCES AROMATIQUES ET POTAGÈRES. LES DEUX FRÈRES À LA TÊTE DE CETTE ENTREPRISE, CYRIACQUE ET JUDICAËL CROSNIER MANGEAT, ONT PLACÉ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LEUR ACTIVITÉ.

Agrosemens est née d'un rêve d'enfants. Cyriaque et Judicaël Crosnier Mangeat voulaient « aller planter des graines là où elles ne poussent pas ». Depuis, les deux frères ont grandi (le premier est devenu agronome et le second ingénieur ETP, spécialisé dans l'administration de projet et la finance), mais leur rêve ne les a pas quittés. Ils créent en 2002 Agrosemens. Cette entreprise semencière à vocation agronomique est spécialisée dans le domaine des semences aromatiques et potagères. Son activité est double : la production et la distribution de semences bio pour le marché français, et de semences potagères pour l'Afrique.

PRODUCTION BIO POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Sur le marché français, la société basée au Tholonet a lancé

deux gammes de semences biologiques certifiées (label Eco-cert). « Agrosemens Bio ® » est une gamme destinée aux agriculteurs professionnels. La seconde, « La Semence Bio ® », propose une trentaine de produits aux jardiniers amateurs. Ces deux marques conjuguent rusticité agronomique, maintien de la biodiversité (variétés anciennes) et produits au goût traditionnel. « Nos gammes sont produites sous contrat par des agriculteurs multiplicateurs de semences (AMS), de véritables amoureux des plantes. Leurs méthodes de production sont riches d'un savoir-faire ancestral et d'une bonne connaissance de l'évolution des techniques de production », note Cyriaque Crosnier Mangeat. Les parcelles de production de semences sont inspectées à tous les stades clés des cycles de culture. Après des contrôles en plein

champ et des tests en laboratoire, les semences sont enfin conditionnées. Mais pas n'importe comment. « Une graine est vivante. Sa durée de vie dépend des conditions de stockage et de conditionnement. Nos produits sont conditionnés dans des emballages innovants et étanches, les sachets et les boîtes conservant les qualités des semences. Il s'agit d'un double conditionnement. Le sur-emballage est un sachet en papier kraft recyclé, sur lequel sont indiqués des conseils très précis pour les jardiniers amateurs. À l'intérieur, une dosette thermosoudée, en kraft et aluminium, préserve la semence ».

Agrosemens maîtrise donc l'intégralité de la chaîne de production de ses semences (contrôle qualité, test de germination, conditionnement et livraison), tout en plaçant ses valeurs au cœur de son fonctionnement. Ainsi, les deux frères qui ont externalisé tout ce qui n'était pas leur cœur de métier ont eu recours à des centres d'aide par le travail (CAT) et des prisonniers pour le stockage et le conditionnement. Quant aux présentoirs en bois utilisés dans les boutiques, ils ne sont pas issus

**Vous cherchez un commercialisateur ?
Vous souhaitez connaître la constructibilité d'un terrain ?
Vous souhaitez acheter ou investir dans l'immobilier neuf ?
Une seule réponse sûre...**



**...MAX.Immo,
le spécialiste de l'immobilier neuf**

**POSSIBILITE DEFISCALISATION LOI DE ROBIEN SUR 2004 :
VILLA ET T3 NEUFS EN LIVRAISON IMMEDIATE**

**25, Bd Notre-Dame 13006 Marseille - Tél. 04 91 53 99 59 - Fax 04 91 53 99 60
e-mail : max.sb@wanadoo.fr - web : www.max-immo.fr**

d'abattages massifs, mais de coupes sélectives dans des plantations. Le respect de l'environnement et du consommateur constitue un aspect primordial pour le tandem.

VOCATION HUMANITAIRE EN AFRIQUE

En Afrique (notamment en Afrique de l'Ouest et au Maghreb), la boîte provençale produite et commercialise des semences potagères (tomate, piment, aubergine, gombo, persil...) sous la marque Agrosensens ®. Ces produits sont adaptés aux conditions agroclimatiques dans lesquelles ils seront cultivés, et conformes aux attentes culturelles et culinaires des pays utilisateurs. La société ne se contente pas d'être un simple vendeur de graines. Elle réalise aussi des missions de consulting et/ou de formation pour des sociétés ou des groupements de paysans. « Notre société se positionne comme un expert actif en Afrique. Elle œuvre avec les ONGs et les organisations paysannes afin de leur livrer des semences parfaitement adaptées à leurs nécessités. De plus, elle opère un transfert de connaissances vers les petits paysans africains (conseils et appuis techniques, fiches culturelles en dialecte local...) », explique l'agronome.

Ainsi, l'entreprise travaille dans un camp de réfugiés au Libéria avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), afin que les personnes cantonnées dans le camp puissent apprendre la base du maraîchage. Au Mali, les deux frères se sont associés à TransSahara. « Cette association humanitaire fondée par Loïc Fauchon (Ndlr : le pdg de la Société des eaux de Marseille) vise à implanter des puits de captage d'eau dans le Nord du pays. Depuis un an et demi, nous leur fournissons les semences pour développer des jardins maraîchers. En novembre, TransSahara veut initier les écoles au maraîchage

comme culture vivrière et de diversification. Sur cette opération, nous faisons du consulting et fournissons des produits ».

RÉCOMPENSES

Les initiatives des deux frères ont été remarquées et récompensées à l'échelle régionale, nationale et internationale. En 2002, l'entreprise a reçu de la part de la Jeune chambre économique de Marseille le trophée de l'entreprise innovante pour la catégorie humanitaire. L'année suivante, elle a obtenu, entre autres, le Master 2003 de la création d'entreprise dans l'hémicycle du Sénat. A Copenhague, lors du Congrès mondial des jeunes chambres économiques, le T.O.Y.P (Ten outstanding young people) lui a été décerné dans la catégorie « Leadership moral au service de l'environnement ». Ce prix récompense les dix meilleurs jeunes entrepreneurs mondiaux.

PERSPECTIVES

Ces lauriers n'ocultent pas les difficultés que l'entreprise a pu rencontrer jusqu'à présent. « Il nous a fallu du temps pour parvenir à imposer notre savoir-faire, notre marque et nos produits. Ce marché, normalement réservé à de grosses structures, est très concurrentiel », observe Cyriaque Crosnier Mangeat. Mais l'avenir semble plutôt serein pour la TPE provençale. « Depuis le 1er janvier 2004, une réglementation est entrée



en vigueur selon laquelle les producteurs bio doivent produire à partir de semences bio. Nous sommes donc passés de ventes régionales à des ventes nationales pour le marché professionnel, explique-t-il. C'est le bio qui nous tire en avant. Il représente 60 % de notre chiffre d'affaires (au total, 250 000 euros prévus pour 2004), alors qu'au début, les exportations représentaient une part importante de notre chiffre ».

En 2005, le duo vise un référencement national pour le marché des amateurs en France. A cette fin, cinq agents commerciaux devraient être recrutés. Actuellement, la distribution à destination des amateurs s'opère par le biais des jardinerie spécialisées et des magasins bio, soit huit points de vente en pays d'Aix (la jardinerie Vive le jardin ou le magasin bio Chez Fanny) et une vingtaine en région Paca. Auprès des professionnels, les ventes se font par le biais d'internet (www.semences-biologiques.org) et des salons. L'entreprise a participé à 35 salons en France pendant le premier semestre 2004. « Nous travaillons aussi par mailing auprès des chambres d'agriculture pour démarcher les clients bio. Nous aurons par la suite une force de vente qui s'occupera uniquement du marché professionnel. Les deux frères mettent aussi l'accent sur la recherche et le développement. « Notre crédibilité s'accroît, note le jeune homme. Le Pays d'Aix développement est devenu un partenaire : nous allons prochainement pouvoir mettre une parcelle en production sur l'Euro-pôle de l'Arbois, à vocation expérimentale. Nous allons également monter un petit pôle de recherche en collaboration avec le Pays d'Aix développement et le Conseil régional Paca à la rentrée, avec un programme de sélection et de recherche ». Qui sème des graines éthiques récolte-t-il le succès économique ? L'avenir nous le dira.

15 secondes départ arrêté

la performance n'est plus une question de taille !



www.ricoh.fr

IMPRIMANTE CL3000

La plus petite imprimante laser couleur dans sa catégorie.

C'est ça, le bénéfice couleur Ricoh !

- 16 ppm en couleur et 20 ppm en N&B.
- Ultra-compacte : 419 x 536 x 305 mm !
- Unité RVV intégrée dans le corps de la machine (CL3000DN)
- Résolution vraiment professionnelle : jusqu'à 1 200 x 1 200 dpi !
- Port USB2 en standard !



RICOH